Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
État de Vaud

Le Canton réactive les plans canicule dès le 7 juillet

Face à une nouvelle vague de chaleur annoncée dès mardi 7 juillet, avec un pic attendu vendredi, le Département de la santé et de l'action sociale réactive les plans canicule des institutions socio-sanitaires et des communes. Les personnes vulnérables, déjà potentiellement affaiblies par l'épisode caniculaire de fin juin, nécessitent une attention particulière.

MétéoSuisse a émis une alerte canicule à partir de demain, mardi 7 juillet 2026, jusqu'au lundi 13 juillet au moins. Les températures maximales pourraient atteindre 34 à 35°C et même si des orages locaux survenaient samedi, ils ne permettraient pas d'entraîner une baisse significative des températures. L'épisode pourrait par ailleurs se poursuivre quelques jours supplémentaires au-delà de lundi.

En raison de cette situation, le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) réactive les plans canicule des institutions socio-sanitaires et des communes dès le 7 juillet. Comme cette nouvelle vague intervient peu après l'épisode de chaleur qui s'est terminé le 30 juin, il convient d'être particulièrement vigilant, car les personnes vulnérables peuvent être affaiblies.

Le Canton rappelle l'importance d'appliquer les mesures de protection autant que possible : rester au frais, fermer fenêtres et volets durant la journée, aérer aux heures les plus fraîches, boire régulièrement sans attendre d'avoir soif, se rafraîchir, manger léger et éviter les efforts physiques aux heures les plus chaudes. Il est également important de prendre régulièrement des nouvelles des proches, voisins ou connaissances vulnérables.

Les symptômes tels que vertiges, évanouissements, nausées, vomissements, fatigue importante, maux de tête, crampes, respiration rapide, rythme cardiaque élevé, soif extrême ou urines foncées, voire absentes doivent alerter. En cas de doute, il convient d'appeler son médecin ou le 0848 133 133.

Le coup de chaleur est une urgence vitale : température élevée, confusion, somnolence inhabituelle, perte de connaissance, peau rouge et sèche sans transpiration. Il faut appeler immédiatement le 144 et, en attendant les secours,

mettre la personne à l’ombre, la découvrir, la rafraîchir et la faire boire dans la mesure du possible.

Des informations et des supports de prévention sont disponibles sur www.vd.ch/chaleur, notamment des conseils pour la population, des flyers, affiches, vidéos pour les réseaux sociaux et d’autres documents destinés aux différents publics concernés.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 06 juillet 2026

DSAS, Stéphanie Boichat Burdy, médecin cantonale adjointe, medias.sgdsas(at)vd.ch

Informations et supports de prévention: vd.ch/chaleur